

**Compte rendu de la réunion du Conseil communautaire
Séance du Jeudi 11 Mars 2010.**

L'an deux mille dix et le onze mars à 20h30, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Didier PERELLO, Président,

Etaient Présents :

Pour la commune de Bonnieux : Messieurs RUFFINATO, CASALIS, RINAUDO
 Pour la commune de Goult : Messieurs PERELLO, HECTOR, FERRAZ
 Pour la commune de Lacoste : Madame LOUCHE, Monsieur HAUPTMANN
 Pour la commune de Lioux : Messieurs FARGE, FOURNIER
 Pour la commune de Ménerbes : Monsieur GROSCLAUDE
 Pour la commune de Murs : Madame LE MAT
 Pour la commune de Roussillon : Madame BONNELLY, Messieurs BONHOMME, JEAN
 Pour la commune de Saint Pantaléon : Monsieur MILLE, Madame DAPRES

Etaient absents :

Pour la commune de Ménerbes : Messieurs ROUSSET-ROUARD, RUFFINATTO
 Pour la commune de Murs : Monsieur ARENA

Secrétaire de séance : Patricia LOUCHE

Le Président informe le Conseil que le point 6/ Avenant n°1 – lot 11 – Production électricité photovoltaïque est reporté, car le nouvel arrêté n'a pas été publié.

2/ Comptes administratifs 2009 et comptes de gestion du trésorier

Didier PERELLO présente le compte administratif principal de l'exercice 2009, lequel peut se résumer ainsi :

RESULTATS DE L' EXERCICE	DEPENSES REALISEES	RECETTES REALISEES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	1 546 805.18	1 839 664.84	+ 292 859.66
INVESTISSEMENT	1 112 355.94	1 275 627.88	+ 163 271.94
RESTE A REALISER A REPORTER EN 2010			
FONCTIONNEMENT			
INVESTISSEMENT	395 901.85	151 076.20	- 244 825.65
RESULTAT CUMULE			
FONCTIONNEMENT	1 546 805.18	1 839 664.84	+ 292 859.66
INVESTISSEMENT	1 508 257.79	1 426 704.08	- 81 553.71
TOTAL CUMULE	3 055 062.97	3 266 368.92	+211 305.95

Le compte administratif « ZA de Lioux » :

RESULTATS DE L' EXERCICE	DEPENSES REALISEES	RECETTES REALISEES	RESULTAT
--------------------------	--------------------	--------------------	----------

FONCTIONNEMENT	336 788.48	372 267.67	+ 35 479.19
INVESTISSEMENT	516 673.60	353 265.14	- 163 408.46
RESTE A REALISER A REPORTER EN 2010			
FONCTIONNEMENT			
INVESTISSEMENT			
RESULTAT CUMULE			
FONCTIONNEMENT	336 788.48	372 267.67	+ 35 479.19
INVESTISSEMENT	516 673.60	353 265.14	- 163 408.46
TOTAL CUMULE	853 462.08	725 532.81	- 127 929.27

Le compte administratif « ordures ménagères » :

RESULTATS DE L' EXERCICE	DEPENSES REALISEES	RECETTES REALISEES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	866 512.55	978 784.81	+ 112 272.26
INVESTISSEMENT	17 103.87	14 425.60	- 2 678.27
RESTE A REALISER A REPORTER EN 2010			
FONCTIONNEMENT			
INVESTISSEMENT			
RESULTAT CUMULE			
FONCTIONNEMENT	866 512.55	978 784.81	+ 112 272.26
INVESTISSEMENT	17 103.87	14 425.60	- 2 678.27
TOTAL CUMULE	883 616.42	993 210.41	+ 109 593.99

Le président se retire au moment du vote.

Le conseil communautaire, réuni sous la présidence du 3^{ème} vice-président, Jérôme CASALIS, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2009

Constate aussi bien, que pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titres budgétaires aux différents comptes :

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

Vote et arrête les résultats tels que résumés ci-dessus

Approuve les comptes administratifs 2009 par 16 voix pour.

3/ Dotation Globale d'Equipement pour 2010

La communauté de communes étant éligible à la Dotation Globale d'Equipement des communes pour 2010, le Conseil communautaire sollicite le concours financier de l'Etat au titre des travaux concernant la réhabilitation de la Maison Marie Mauron et la création d'un conservatoire des sciences géographiques, pour un montant total de 80 500 €, en complément des concours financiers du Conseil Régional PACA (financement acquis), de la réserve parlementaire et de la communauté européenne au titre de la mesure 4-2 du FEDER.

Unanimité.

4/ Intempéries des 14 et 15 décembre 2008 – Plan de financement définitif

Une subvention de 36 304,88 € est allouée à la communauté au titre des dégâts causés sur les chemins par les intempéries des 14 et 15 décembre 2008.

Le plan de financement définitif est approuvé à l'unanimité.

5/ Convention avec le centre social « Lou Pasquié » 2010 – 2011

Unanimité pour la convention 2010 – 2011 et la subvention de 357 000 € pour 2010.

6/ Questions diverses

. Commission voirie

Le programme 2010 des travaux de voirie sur les chemins d'intérêt communautaire a été étudié lors de la réunion de la commission du 9 mars. Les demandes des communes s'élèvent à 496 000 euros. Pour certaines d'entre elles, le montant annuel de travaux étant largement dépassé, le Président demande à ces communes de revoir leur programme 2010. En vue de l'échéance 2014, avec le nouveau paysage intercommunal, le Président indique que l'équilibre devra être trouvé entre les demandes des communes et la dotation retenue lors de l'adhésion à la CCPJ au risque de devoir rembourser sur les budgets communaux. Le Président évoque l'attribution de compensation et propose de la réduire de 10 % ce qui donnerait pour les différentes communes :

Communes	Attribution de compensation
Bonnieux	43 758,63 €
Goult	54 268,38 €
Lacoste	9 798,57 €
Lioux	2 430,81 €
Ménerbes	43 835,58 €
Murs	11 777,40 €
Roussillon	36 774,81 €
St Pantaléon	3 261,06 €

. Commission culture

- *Subventions aux associations :*

Le Président soumet au Conseil les demandes de subventions émanant des associations qui s'élèvent à 31 500 euros.

Il rappelle les principes d'attribution des subventions aux associations : association déclarée, une activité ayant une portée supra communale par son audience et/ou de nature à promouvoir le territoire de la Communauté de Communes. Une association déjà subventionnée par une commune membre ne peut pas l'être par la CCPJ.

Le Président propose à l'assemblée délibérante les montants retenus par la commission culture :

Associations	subvention
Les Musicales du Luberon	2 500 €
Muzaïka	2 132 €
La Maison Samuel Beckett	3 700 €
Le goût de lire en pays d'Apt	300 €
Association kiosque	9 500 €
Soirée d'été en Luberon	3 000 €
Total	21 132 €

Vote à l'unanimité.

Le montant de ces subventions sera reporté au budget 2010.

- *Fête du 5 juin :*

Le Président présente cette manifestation qui se déroulera au Pont Julien avec une solution de repli possible à Lacoste avec, au programme, une représentation tout public de Giulia Ronchi intitulée « il

était une Coa » et une ambiance musicale. Paule Daprès propose un groupe nommé « les 4 chemins » à contacter pour affiner la programmation. Le Président rappelle que c'est une fête ouverte à tous avec spectacle gratuit. L'apéritif sera offert par la CCPJ et le repas payant.

. Commission ordures ménagères

Le Président propose pour 2010 le maintien des tarifs de 2009 malgré l'augmentation du Sirtom et Sarom. Le Président déplore les mauvais résultats des tonnages qui restent élevés. Le Président annonce la mise à disposition de composteurs par le Sirtom pour les particuliers à compter du 28 mars. Prochaine réunion de la commission le 07 avril 2010 à 18 h à Murs.

. Avenir de la Communauté de Communes

Le Président invite les Maires à aborder le sujet de l'intercommunalité au sein de leur conseil municipal en vue de l'échéance 2014. Il propose de diffuser l'information en s'appuyant sur les présentations de Monsieur Barillet.

Un tour de table est réalisé pour recueillir la position des élus en vue des futures fusions intercommunales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 25

Vu pour être affiché, le 18 mars 2010, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.